

il va être temps de renouveler votre licence FFVélo pour l'année 2024

La date limite pour le renouvellement est le 29 février 2024,

(à partir de cette date, vous ne serez plus couvert par l'assurance fédérale attachée à votre licence 2023)

Merci aux adhérents qui ne souhaitent pas renouveler leur adhésion de me communiquer leur décision par mail : benoit.lebrun38@orange.fr ou par SMS en n'oubliant pas de préciser votre nom et prénom au 06 70 71 88 69 (me dire pourquoi vous ne souhaitez pas renouveler n'est pas obligatoire mais nous aidera à progresser!)

Certificat médical

Il n'existe plus à la FFVélo. Vous devez lire le questionnaire santé joint (et éventuellement ses annexes si vous vous posez des questions) et cocher la case correspondante sur la fiche d'adhésion. VOUS GARDEZ VOTRE questionnaire santé pour vous.

Par contre, si vous pensez faire des cycloportives ou des grimpées, il vous faudra un certificat médical avec mention "compétition sportive" de moins d'un an à chaque inscription. Pensez-y pour votre première

La saisie des licences 2024 débutera dès la réouverture de l'intranet FFvélo (pour les dossiers complets).

Les documents nécessaires peuvent être téléchargés à partir du site du Club.

<https://www.ccgieres.fr/le-club/les-inscriptions/>

Si vous choisissez de passer par le mail ou par la plateforme helloasso, pensez bien à pré-remplir les documents (formulaire d'adhésion, charte VAE éventuellement, document d'assurance) et à les convertir en pdf.

Vous pouvez compléter votre dossier de 3 façons différentes.

- 1) Pour les aguerris informatiques : la [plateforme helloasso](#) tout se fait sur la plateforme, même le paiement.
- 2) par mail. Vous envoyez les documents au format pdf par mail (benoit.lebrun38@orange.fr) et vous réglez par virement bancaire.
- 3) au format papier. Il n'est pas envisagé pour le moment la mise en place de permanences pour les inscriptions. Vous pourrez me donner votre dossier d'inscription complet lors des 2 réunions adhérents du 10 janvier et du 7 février. Si vous souhaitez aller plus vite, merci de me faire parvenir votre dossier complet (voir ci-dessous) par courrier postal adressé à : benoît Le Brun, 25 rue Jean Jacques Rousseau, 38400 Saint Martin d'Hères

Dossier complet (TOUS LES DOCUMENTS DEMANDES SONT OBLIGATOIRES) pour une licence.

Formulaire d'adhésion 2024 (remplé, daté et signé)

Chèque établi à l'ordre du « Cyclo Club de Gières »

Ou virement bancaire. IBAN : FR76 1390 6002 1785 0166 1619 889

En précisant lors du virement : Nom, Prénom, Licence FFvélo

Charte VAE (si vélo électrique, remplé, daté et signé)

Notice d'information du licencié 2024 à signer (remplé, daté et signé en page 3)